

La hausse du dollar force la Pratt à faire des coupures

RICHARD DUPAUL

Pour compenser l'effet négatif de la hausse du dollar canadien par rapport à la devise américaine, Pratt et Whitney instaurera — d'ici à la fin du mois de juillet — une série de mesures visant à réduire ses frais généraux de 15 p. cent, dont certaines risquent d'entraîner des mises à pied à son usine principale de Longueuil.

« Une lettre a été adressée aujourd'hui (hier) à tous les salariés de la compagnie (7 700 à Longueuil et environ 800 à l'usine de Mississauga, en Ontario) pour les aviser de l'implantation du programme de réduction de coûts », a confirmé à La Presse le vice-président aux communications, M. Pierre Henri. Le porte-parole de « la Pratt », une filiale de la multinationale américaine, United Technologies, a insisté sur le fait qu'aucune mise à pied n'est prévue à ce stade-ci et que « tout sera fait pour les éviter ». Toutefois, M. Henri a précisé à quelques reprises que « rien ne garantit qu'il n'y en aura pas ».

Ces mesures de restrictions budgétaires cadrent dans la nouvelle orientation de Pratt et Whitney du Canada que son président, David Caplan, a établie il y a deux ans. Celle-ci repose en grande partie sur un programme d'amélioration de la productivité, « Qualité Plus », impliquant une analyse fonctionnelle de toute l'entreprise, actuellement en cours.

Au terme de cette révision, Pratt souhaite couper jusqu'à 30 p. cent les dépenses non essentielles afin d'en arriver à une réduction finale de 15 p. cent.

On procédera aussi à une analyse de tous les postes temporaires et contractuels, en plus d'étudier les possibilités de retraite anticipée pour les personnes dont le poste n'est pas appelé à être comblé.

Le programme de réduction de coûts a d'ailleurs entraîné, à l'hiver, l'abolition de 111 postes (des ingénieurs surtout) au service de la recherche de Longueuil. De ce nombre, 90 personnes ont été transférées à de nouveaux postes et 21 (dont 11 à Toronto) sont en attente pour occuper un nouvel emploi au sein de la compagnie; il y a eu une seule mise à pied à l'usine de Toronto, précise M. Henri.

Il ajoute que Pratt a prévu un programme de mutation semblable pour ce qui touche aux emplois qui sont susceptibles d'être abolis d'ici à quelques semaines.

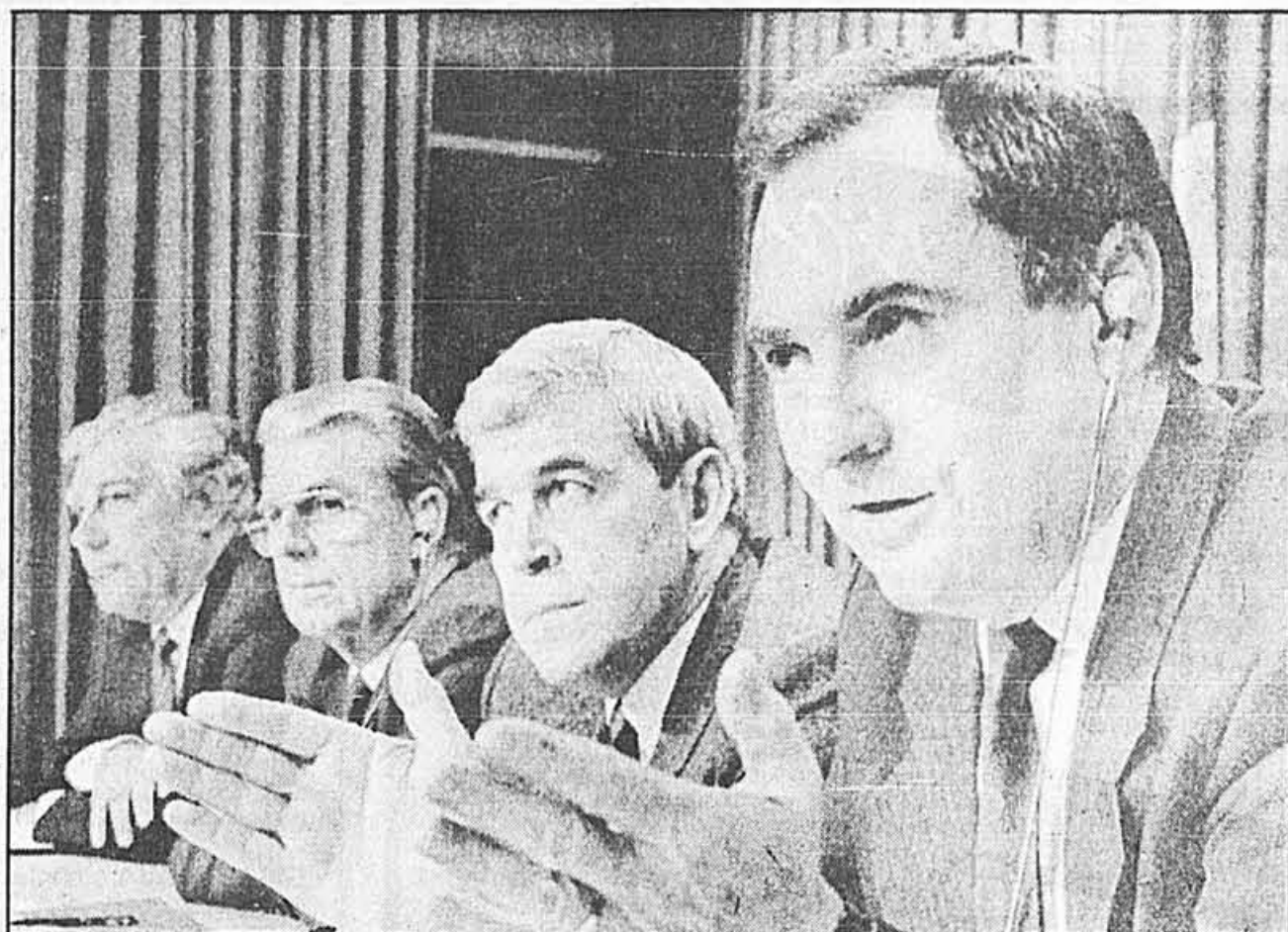
C'est à cause de la montée récente du dollar canadien relativement à sa contrepartie US que Pratt et Whitney a décidé de presser un peu plus le citron.

Toutes les ventes de moteurs ou de pièces fabriqués par Pratt au Canada sont libellées en billets de l'Onclé Sam, de sorte que la compagnie est très vulnérable aux fluctuations de la monnaie. D'ailleurs, depuis le début de 1987, la compagnie accuse un manque à gagner totalisant entre \$40 millions et \$60 millions lié directement à la fluctuation du dollar.

M. Henri insiste sur le fait que le programme de réduction des coûts touche également toutes les usines de la Pratt, à Toronto comme à Longueuil. Toutefois l'usine-pilote ultra-moderne de Halifax — construite au coût de \$90 millions et abritant 102 employés — n'est pas atteinte.

M. Henri est formel: il n'est pas question de transfert de travail ou d'emplois ailleurs qu'à Longueuil, non plus est-ce une mesure déguisée visant à favoriser la diversification géographique de la Pratt partout au Canada.

Le carnet de commandes est bien garni et le niveau de production, après un lent départ au début de 1988, devrait atteindre, voire peut-être dépasser, le niveau de 1987, ajoute le porte-parole.



Le vice-premier ministre Don Mazankowski (à droite) a annoncé hier à Ottawa la privatisation par étapes de la Société Air Canada. Lors de sa conférence de presse donnée à Ottawa, le ministre était accompagné de Pierre Jeannot, président d'Air Canada; Claude Taylor, président du conseil de l'entreprise et du ministre des Transports, Pierre Bouchard.

Réactions mitigées des courtiers à la privatisation d'Air Canada

RICHARD DUPAUL

La privatisation « partielle » d'Air Canada, comme l'a annoncé hier le vice-premier ministre Don Mazankowski, suscite des réactions mitigées, voire plutôt tièdes, dans le milieu des courtiers en valeurs mobilières, laissant croire que les investisseurs ne se précipiteront pas sur les actions de la société aérienne.

« Personnellement, je ne recommanderai pas à mes clients d'acheter le titre d'Air Canada pour la simple et bonne raison qu'il ne s'agit pas d'une privatisation totale. Tant que le gouvernement garde le contrôle, Air Canada ne pourra fonctionner comme une entreprise privée », souligne le directeur de la recherche de Geoffroy Leclerc, M. Pierre Sears.

« L'initiative du gouvernement est une excellente nouvelle pour le transport aérien en général... c'est aussi un geste courageux de la part du gouvernement en cette période pré-électorale », juge M. Steve Garmaise, analyste chez First Marathon Securities. Il admet toutefois que

l'émission aurait été « mieux reçue » par le public investisseur si les conservateurs avaient décidé de tout céder.

Le gouvernement a pris toute la communauté financière par surprise en annonçant qu'il se départissait d'un maximum de 45 p. cent des actions votantes d'Air Canada. Plusieurs observateurs croyaient que le premier ministre Mulroney avait relégué son projet aux tablettes pour de bon.

L'émission sera vraisemblablement constituée d'actions tirées directement de la trésorerie d'Air Canada, ce qui diluera la participation du gouvernement dans la société de la Couronne. Au premier abord, M. Garmaise estime que l'émission, si on atteint le plateau de 45 p. cent, rapportera entre \$250 à \$350 millions en argent frais à Air Canada. La société aérienne a répété à plusieurs reprises qu'elle avait grand besoin de capitaux — entre \$2,5 et \$3 milliards d'ici 1995 — pour remplacer sa flotte vieillissante d'appareils.

Pour sa part, John Ing de Maison Placements Canada, à Toronto, s'interroge sur la décision du gou-

vernement de privatiser la société de la Couronne à ce moment-ci du cycle boursier. « Le marché boursier ne s'est pas remis du krach d'octobre... et le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement est courageux », a-t-il affirmé.

La clef du succès de l'émission, selon tous les analystes, repose dans le prix. Selon M. Garmaise, on aurait avantage à fixer le prix de l'action à un niveau inférieur à celui de la moyenne de l'industrie étant donné la faible rentabilité de la compagnie.

L'action de PWA Corporation (\$20) — la compagnie de gestion qui possède Canadian International — s'échange présentement à un ratio d'environ huit fois son bénéfice par action anticipé en 1988. « Il ne faudrait pas que l'action d'Air Canada dépasse ce niveau », a dit l'analyste.

M. Garmaise croit que l'apport de capital profitera grandement à Air Canada dans les années à venir et que toute l'industrie du transport s'en portera mieux « maintenant que tous les joueurs sont sur un pied d'égalité ».

Fortier dépose son projet de loi sur le décloisonnement des institutions financières

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Chez son courtier préféré, un citoyen pourrait éventuellement acheter sa résidence, l'assurance qui la protège, son assurance-vie, son REER, ses obligations d'épargne et même ses actions en bourse.

C'est du moins ce qui pourrait arriver si le ministre d'État à la Privatisation Pierre Fortier donne suite à son projet de décloisonnement des intermédiaires dans le secteur des assurances et des valeurs mobilières, un projet qu'il a déposé hier à l'Assemblée nationale.

Le projet sera débattu en commission parlementaire à compter du 31 mai prochain et les groupes intéressés pourront y venir formuler leurs commentaires, a annoncé M. Fortier.

Le gouvernement envisage de permettre le cumul des permis: une même personne pourrait détenir le droit de vendre de l'assurance-vie, de l'assurance de dommages, des valeurs mobilières et être conseiller en planification financière.

Il y aurait également un droit de créer des franchises pour un courtier qui veut s'allier à d'autres courtiers répartis sur le territoire québécois.

M. Fortier propose également que les courtiers en assurances aient le droit de faire la publicité des compagnies dont ils vendent les polices.

Le gouvernement propose de créer trois conseils pour contrôler la formation des courtiers, la déontologie et les sanctions dans chacun des trois secteurs: un conseil pour les assurances de personnes, un pour les assurances de dommages et un pour



Pierre Fortier

PHOTO D'ARCHIVES

la planification financière. Il s'agirait d'organismes paritaires.

Les consommateurs

Selon M. Fortier, ce sont les consommateurs québécois qui vont sortir gagnants de l'opération décloisonnement des institutions financières.

Le ministre a fait valoir que les trois conseils créés auront mandat de doter leurs membres de règles de déontologie qu'ils devront faire respecter, afin de protéger les droits des consommateurs.

Il y aura par exemple obligation pour les courtiers de faire connaître les intérêts qu'ils détiennent dans le secteur des institutions financières.

De plus, les consommateurs pourront faire affaire avec des bureaux multidisciplinaires où on retrouvera des experts en assurances de personnes, de dommages, en valeurs mobilières et des planificateurs financiers.

M. Fortier a également signalé que la compétition et le marketing qui s'instaurera entre les différentes entreprises auront pour effet d'assurer de meilleurs services et de meilleurs prix aux consommateurs.

Il ne craint pas que les grosses institutions financières comme le Mouvement Desjardins ou La Laurentienne n'écrasent les petits courtiers, compte tenu que ces derniers pourront se regrouper ou devenir franchisés.

Le ministre a également l'intention d'interdire les contrats liés, c'est-à-dire les contrats par lesquels un consommateur serait forcé de centraliser son portefeuille d'assurances et d'actions chez le même courtier.

M. Fortier a insisté pour signaler que le Québec est la première province à procéder au décloisonnement de ses institutions financières, une expérience qui est suivie avec intérêt par les autres provinces, dit-il.

Il parle de la nécessité de refondre l'ancienne loi sur le courtage qui date de 1963.

Enfin, il a rappelé que le projet qu'il soumet n'est pas définitif. « Je suis ouvert à toute proposition qu'on me soumettra et qui sera meilleure que celle qui est sur la table », a-t-il dit.



Alain Dubuc

L'herbe est plus verte en Ontario

Si l'Ontario n'existait pas, il faudrait l'inventer! La province voisine est l'étalon auquel on se compare, l'endroit où l'herbe est plus verte, comme dans le conte de la chèvre de M. Seguin.

L'Ontario sert en effet à toutes les sauces: pour évaluer la qualité de notre performance économique, soulever notre fardeau fiscal, mesurer la générosité d'Ottawa ou calculer le niveau de notre richesse.

Mais l'Ontario est particulièrement utile pour justifier des augmentations de salaires, au nom de la sacro-sainte parité. Les policiers, les pompiers, les enseignants ont sorti ce lapin de leur chapeau syndical. C'est maintenant au tour des infirmières.

Mais attention; trois fois attention. Les comparaisons avec l'Ontario sont une arme à double tranchant. Et le second tranchant est pas mal plus coupant que le premier. En effet, si on pousse la logique de la comparaison jusqu'au bout, les salaires ne devraient pas augmenter au Québec. Au contraire, il faudrait les couper.

UNE PROVINCE PLUS RICHE QUE LES AUTRES

Le niveau des salaires dans une société reflète jusqu'à un certain point le degré de prospérité générale. Plus une économie est riche, plus il y a de chances pour que les salaires soient hauts. La règle n'est bien sûr pas immuable parce que les salaires dépendent aussi des traditions et du degré de justice sociale.

Mais s'il y a un fait que personne ne contestera, c'est bien que l'Ontario est pas mal plus riche que le Québec. Et si cette province est plus riche, il est normal que les salaires y soient plus élevés.

En 1985, la dernière année pour laquelle de telles données sont disponibles, les écarts étaient sensibles. On peut mesurer ces différences de revenus en comparant le produit intérieur brut par capita de chaque province. Le PIB mesure le niveau de l'activité économique et le « per capita » consiste à diviser le tout par le nombre d'habitants, pour comparer des comparables.

Voici ce que cela donne. Le Québec arrivait en 1985 au cinquième rang des provinces canadiennes. Avec un PIB par capita de \$16 502, les Québécois « valaient » \$3 837 de moins que les Ontariens, soit 19 p. cent de moins. D'autres mesures, utilisant le revenu gagné, donnent un écart similaire.

Mais malgré ces écarts, qui tournent autour de 20 p. cent, le salaire hebdomadaire québécois n'est inférieur que de 8 p. cent à celui de l'Ontario.

Il y a donc un déséquilibre. Le Québec est de 20 p. cent moins riche que l'Ontario, mais les salaires n'y sont inférieurs que de seulement 8 p. cent.

C'est tant mieux pour les travailleurs. Mais on devine qu'il serait téméraire d'invoquer les comparaisons avec nos voisins et la justice inter-provinciale pour demander plus. La logique comparative voudrait au contraire que l'on coupe les salaires québécois de 12 p. cent pour ramener l'écart de 20 p. cent.

DES SALAIRES PLUS ÉLEVÉS QU'AILLEURS

C'est pour cette raison que certaines études comparatives peuvent laisser une drôle d'impression. Un organisme gouvernemental, l'Institut de recherche et d'information sur les rémunérations, l'IRIR, chargé d'analyser les salaires du secteur public, a ainsi, la semaine dernière, publié une étude sur les infirmières.

Dans une comparaison de cinq provinces, les infirmières québécoises arrivent au quatrième rang, devant Terre-Neuve, mais derrière l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Doit-on s'en étonner? Absolument pas. Cela correspond aux écarts de niveau de vie entre ces provinces.

En gros, une infirmière au bas de l'échelle gagnait 20 p. cent de moins ici qu'en Ontario: un écart plus grand que la moyenne. Mais si on regarde ce qui se passe pour les infirmières d'expérience, qui touchent \$20,15 de l'heure au Québec, en tenant compte des avantages marginaux, contre \$22,01 en Ontario, l'écart est de 8 p. cent. Comme ailleurs.

On sait que les infirmières sont mal payées, que leur tâche est dévalorisée. Mais il semble clair que les comparaisons avec l'Ontario ne seront pas très utiles pour leur donner un coup de pouce.

REVENU PAR PROVINCE

	PIB PER CAPITA	ÉCART AVEC L'ONTARIO
ALBERTA	\$26 280	129
ONTARIO	\$20 339	100
COLOMBIE	\$18 755	92
SASKACHEWAN	\$16 994	84
MANITOBA	\$16 806	83
QUÉBEC	\$16 502	81
N.-ECOSSE	\$13 220	65
N.-BRUNSWICK	\$12 261	60
TERRE-NEUVE	\$10 739	53
IPE	\$10 338	51
CANADA	\$18 705	—

Le DJ passe les 2 100 points

Après quelques hésitations, la Bourse de New York est repartie nettement à la hausse hier poursuivant un ralliement ininterrompu depuis maintenant six séances et fracassant les 2 100 points pour la première fois depuis le krach d'octobre. Le Dow Jones a atteint 2 110,08 points, une hausse de 14,10 sur la veille.

La Bourse de Toronto a emboîté le pas, le TSE-300 progressant de 18 points à 3 402,4. Les titres pétroliers ont été les grands favoris reflétant en cela la hausse des cours du pétrole brut.

À la Bourse de Montréal, le XXM gagne 11,16 à 1 681,54. Les actions du fabricant d'ordinateur Ogilvy ont été les plus actives; le titre gagne 21 cents à \$2,10 à la suite de l'octroi d'un contrat gouvernemental.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1681,54 (+11,16 (+0,66%))	3402,36 (+17,98 (+0,53%))	2110,08 (+14,09 (+0,67%))	\$450,90 (-1,90 (-0,41%))	\$ +42 / 100 80,92

Distinction honorifique



M. André Patry

La Société québécoise de droit international a décerné sa première distinction honorifique à M. André Patry pour sa contribution à l'élaboration et la mise en œuvre d'une doctrine québécoise en droit international public.

M. Patry, qui agit comme juriste-conseil auprès du cabinet d'avocats Dorais, White, a publié plusieurs ouvrages et études sur des sujets de droit international public. Ancien haut-fonctionnaire à Québec, il est à l'origine de la création d'importants organes et départements gouvernementaux tels que le ministère de l'Immigration, le Secrétariat général du Conseil exécutif et le service du protocole.

CAMPAGNE DE
FINANCEMENT
1 9 8 8



Tu y crois.
Aide-la!

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
À LA CROIX-ROUGE!

Alcan produira du Dural au Canada en 89

Alcan va commencer à produire du Dural, une nouvelle famille de composites aluminium-céramique, au Canada à compter de l'an prochain. L'usine, un investissement de moins de \$25 millions, sera construite soit au Québec, soit en Colombie-Britannique.

Par la suite, Alcan construira une usine semblable aux États-

Unis. La compagnie en est à étudier le choix des deux sites et prendra une décision d'ici six semaines ou deux mois, précise le porte-parole d'Alcan, Fernand A. Leclerc. L'usine canadienne devrait entrer en production vers le milieu de 1989. Un aspect prédominant dans la détermination du site des usines, c'est la proximité de métal en fusion.

Les deux installations auront une capacité de plus de 11 000 tonnes de Dural par an. Ce produit se compare favorablement à l'aluminium non renforcé, à l'acier et au titane. Selon Alcan, il s'agit d'une nouvelle famille de matériaux dont les applications se retrouvent dans l'automobile, l'aérospatiale, la défense ou les équipements de sports.

SEULEMENT 995. \$

APEX par EPSON

OFFRE SPECIALE
Imprimante Apex-80
Seulement 275 \$
Avec achat d'un ordinateur APEX

Caractéristiques standards de l'APEX:

- Microprocesseur 8088-2 deux vitesses (4.77/8 MHz)
- Une unité de disque souple 360 Ko
- Sortie vidéo monochrome de type ATI
- Moniteur TTL
- Port parallèle intégré
- MS-DOS 3.2
- GW-BASIC
- Garantie limitée de 1 an

Super Spécial

Housse anti-poussière	5.00 \$
Disquettes 5 1/4 po.	4.90 \$
3 1/2 po.	17.95 \$

ComputerWay présente un nouvel ordinateur personnel à prix abordable, assez puissant pour le bureau, assez simple pour la maison. L'APEX est tellement facile d'opération qu'il suffit de quelques minutes de pratique pour maîtriser le traitement de textes, les feuilles de décision et logiciel de communication. Ce système IBM compatible possède la puissance et la fiabilité d'un microprocesseur 8088-2, deux vitesses, 4.77/8 MHz, pour une plus grande productivité.

COMPUTERWAY
DIVISION D'EPSON CANADA LTÉE

1406 boul. Taschereau Rive-Sud
(514) 466-9355
1,7 Km. à l'ouest du pont Jacques-Cartier
5 min. du Centre-Ville

IBM est une marque de fabrique de International Business Machines

AVEC APEX...
FINI LES "CLONES"RIES

Surveillez l'ouverture prochaine d'une autre succursale ComputerWay aux Colonnades Pointe-Claire.

Simpson

SERVICE DE DÉCLARATIONS

IMPÔT

COMPOSEZ 284-4112

Exploitant: Le Temps de l'impôt, Limitée

Administrateur de faillites sénior

Nous requérons les services d'un administrateur de faillites sénior pour assumer la gestion des dossiers. Le candidat relèvera du directeur sénior de la division faillites personnelles et commerciales.

Le candidat recherché doit posséder les qualifications suivantes:

- sens de l'organisation et habileté à gérer de nombreux dossiers;
- facilité de communication avec les créanciers, avocats, banquiers et représentants officiels;
- expérience dans un domaine semblable.

Ce poste offre d'excellentes possibilités de carrière. Entre autres exigences le candidat devra posséder un permis de conduire valide et avoir une automobile à sa disposition. Ce poste exige également une grande flexibilité quant à l'horaire de travail. Le bilinguisme est un atout certain.

Tous les candidats intéressés peuvent faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel à:

M. Philip Gennis
Directeur sénior
Division, faillites personnelles et commerciales

Thorne Ernst & Whinney Inc.

Syndic de faillite

900 - 180 Elgin Street, Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Membre de Ernst & Whinney International

Offre Exceptionnelle!

Commodore

À l'achat d'un AMIGA
ou
obtenez le module/logiciel
d'édition électronique

- Textcraft Plus
- Pagesetter
- Print Master Plus
- Fonts & Borders
- Imprimante MPS-1250

499\$* (Ord. 909\$)
*Jusqu'au 30 avril 1988

Informatique

Unimoulin

8251, rue Saint-Hubert (une rue au nord de Jarry) 271-2316

LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1987-1988
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE MONTRÉAL

Le mardi 19 avril 1988, à midi
HÔTEL MÉRIDIEN MONTRÉAL
Grand Salon

Conférencier invité
Monsieur Jean Gaulin
Président
Ultramar Canada inc.

Titre de sa conférence
«Déjà toute une présence»

DERNIER DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA SAISON

Monsieur Bertin Nadeau
Président du conseil et chef de la direction
Unigesco inc.

Le mardi 26 avril 1988
Hôtel Centre Sheraton

Renseignements et réservations:
288-9090

772, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3A 1G1

LE
PODIUM
DU MONDE
DES AFFAIRES

TECHNIQUES DE GESTION POUR SECRÉTAIRES
ET ADJOINTES ADMINISTRATIVES

POUR LA SEMAINE DES SECRÉTAIRES



Offrez-lui une formation
professionnelle. Laissez-nous
lui donner les fleurs.



LE BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL offre
un atelier d'une demi-journée avec inscription
limitée pour une formation personnalisée.

APPRENEZ LES TECHNIQUES DE GESTION POUR:

- planifier votre temps de façon productive
- planifier efficacement les communications
- répondre aux multiples exigences de votre patron
- planifier efficacement les tracasseries administratives
- gérer les gens de façon coopérative
- planifier positivement vos activités

Date: le jeudi 21 avril 1988

Heure: de 8 h 30 à 16 h 30

Lieu: Le Bureau de Commerce de Montréal
1080, côte du Beaver Hall, bureau 910

Prix: 130 \$ (non-membres 150 \$)
Le déjeuner et la documentation écrite sont inclus

INSCRIPTION: 878-4651

ÉCONO-FLASHES

Forte progression chez COGECO

Le groupe Cogeco déclare un bénéfice net consolidé de \$1,9 million pour les six premiers mois de son exercice, ce qui représente une hausse de 35 p. cent sur le bénéfice de \$1,4 million observé pour la période correspondante un an plus tôt. Le bénéfice par action se situe à 27 cents cette année, contre 23 cents l'an dernier. Le chiffre d'affaires du semestre a bondi de 52 p. cent pour se situer à \$20,6 millions. Les résultats du deuxième trimestre sont les premiers à inclure la consolidation des quelque 86 000 abonnés du câble qui ont fait l'objet de transactions approuvées en novembre dernier par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes, et qui portaient le nombre total d'abonnés du câble de Cogeco à 136 000. Cogeco exploite un important réseau de stations de radio et de télévision au Québec.

AGROMEX récolte un bon bénéfice semestriel

Pour le premier semestre de son présent exercice complété le 29 février, Agromex a dégagé un bénéfice net de \$497 459, soit 12,5 cents par action sur des ventes de \$5 millions. Pour le deuxième trimestre, les ventes se sont élevées à \$2,63 millions et le bénéfice à \$146 000 ou 3,7 cents par action. La société annonce aussi que, dans un objectif d'un meilleur financement à long terme de ses immeubles de production, de meunerie et d'abattoir, elle entend à nouveau cette année faire appel à l'épargne publique. Agromex cherche aussi à doubler ses ventes et compléter son intégration verticale. Agromex se classe parmi les dix plus importants producteurs de porcs au Canada.

Émission de \$54 millions chez BCE MOBILE

La société BCE Mobile Communications, une filiale du groupe Bell, a annoncé la signature d'une entente avec Merrill Lynch Canada pour la souscription de trois millions d'actions ordinaires au prix unitaire de \$18, pour une considération totale de \$54 millions. BCE Mobile précise qu'elle a déposé un prospectus auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les actions seront également mises en vente en Europe.

GULF CANADA complète son OPA d'ASAMERA

La société Gulf Canada Resources, contrôlée par les frères Reichmann, a reçu quelque 26,3 millions d'actions ordinaires d'Asamera à la suite de son offre publique d'achat. Elle a aussi reçu 1,38 millions d'actions privilégiées rachetables convertibles de second rang avec dividendes cumulatifs, de série C, et 1,49 million de bons de souscription. La société indique aussi que 5,76 millions d'actions ordinaires, 105 512 privilégiées et 298 101 bons ont aussi déposés par le biais d'avis de livraison garantie. Il existe quelque 39 millions d'actions ordinaires d'Asamera en circulation. Si toutes les actions déposées sont effectivement livrées, Gulf détendra alors 32,1 millions d'actions ordinaires, ou 82,4 p. cent, 1,48 million ou 74,4 p. cent des privilégiées et 1,78 million ou 63,6 p. cent des bons de souscription.

Nouvelle usine de GE à Beloeil

General Electric vient d'inaugurer une nouvelle usine de bobines à Beloeil. La capacité de l'usine est de 5 000 bobines par année avec un effectif possible de 75 employés. Les installations de Beloeil se sont vu confier un contrat d'Hydro-Québec et ont présenté des soumissions d'une valeur de plusieurs millions de dollars dans plusieurs pays, relativement à des travaux hydroélectriques.

WALWYN absorbe un courtier montréalais

Walwyn Stodgell Cochran Murray, un important courtier en valeurs mobilières dont le siège social est à Toronto, a annoncé hier que la maison de courtage montréalaise Hamilton Kavanagh avait accepté de fusionner avec Walwyn. Cette fusion s'inscrit dans l'objectif de Walwyn, qui est de prendre de l'expansion au Québec. Rod Hamilton, président de Hamilton Kavanagh, et son personnel des ventes, viendront donc grossir les effectifs de Walwyn à Montréal. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés.

IST obtient un contrat avec VIDÉOTRON

IST, une société informatique, et Vidéotron ont signé une entente commerciale de \$6 millions. En vertu de cet accord, IST assure la production et l'exploitation du système de gestion des abonnés de Vidéotron et prépare la facturation mensuelle des quelque 800 000 abonnés du câble de la compagnie. Vidéotron développe et entretient elle-même l'application informatique de son système de gestion des abonnés, alors qu'IST en assure l'exploitation et le traitement informatique. IST compte plus de 650 employés spécialisés en gestion de centres informatiques, en consultation et en intégration de systèmes ainsi qu'en télématique. Ses bureaux sont situés à Montréal, Québec, Chicoutimi, Ottawa et Toronto.

TRUST GÉNÉRAL monte son offre pour l'ENTRAIDE de Val d'Or

Le Trust Général monte son offre d'achat de toutes les actions de la Société d'entraide économique de Val d'Or à \$9,14 comptant. Le Trust avait offert auparavant \$6,50 l'action plus un boni de \$1,50 par action pour les actionnaires qui choisissaient de se faire payer par un certificat de placement garanti. La nouvelle offre est au comptant seulement. Le Trust Général et la Financière Entraide-Coopérante tentent toutes deux d'obtenir les actions de la Société d'entraide économique de Val d'Or. La dernière offre du Trust vaut \$4,8 millions. Plus tôt dans la journée, le Trust avait envoyé un avis évaluant sa nouvelle offre à \$8,25 l'action, mais a fait parvenir une correction à la Bourse de Montréal par la suite.

Une autre acquisition pour UNIGESCO

Unigesco, de Montréal, annonce que sa filiale Excelco vient d'acheter Bourbon Coffee, un torréfacteur et distributeur de café de la région de Toronto pour une somme non divulguée. Lundi, Unigesco avait annoncé l'achat de Coffee Express, de Toronto.

OGIVAR a un contrat avec le bureau de Mulroney

Devant la montée de son titre et l'interruption de transaction qui s'en est suivie, la firme Ogivar a annoncé qu'elle a décroché un contrat de \$125 000 pour fournir 31 micro-ordinateurs au bureau du premier ministre Mulroney. Avant l'arrêt des transactions, le titre avait monté de 51 cents à \$2,40 sur un volume de près de 110 000 actions.

Détérioration de la balance commerciale française

La balance commerciale française s'est fortement détériorée en février, avec un déficit de 5,2 milliards de FF (\$913 millions US) en données corrigées des variations saisonnières, contre un déficit de 600 millions de FF en janvier (\$105 millions US), a annoncé hier à Paris le ministère du Commerce extérieur. La raison essentielle de cette mauvaise nouvelle pour le gouvernement de droite de M. Jacques Chirac, à douze jours de l'élection présidentielle, est un très mauvais solde industriel, qui pour ce seul mois de février est déficitaire de 6,5 milliards de FF (\$1,14 milliard). Ce déficit record, qui s'explique notamment par une baisse des exportations industrielles, fait suite à une dégradation continue du solde industriel, déjà tombé en janvier à un déficit de 1,4 milliard de FF (\$246 millions US), soit près du triple de celui de décembre. Le ministère rappelle que le déficit prévisionnel est d'un peu plus de 30 milliards de FF (\$5,265 milliards) pour l'ensemble de l'année 1988. En 1987, le commerce extérieur français a été déficitaire de 31,4 milliards de FF. Toujours en données corrigées des variations saisonnières, les exportations se sont élevées en février à 74,3 milliards de FF (plus de \$13 milliards US) en baisse de 6,5 p. cent par rapport au mois de janvier. Les importations, à 79,5 milliards de FF (près de \$14 milliards US) n'ont baissé que de 0,7 p. cent par rapport à janvier. L'excédent agro-alimentaire s'est maintenu, à 3,2 milliards de FF (\$562 millions US) en février contre 2 milliards de FF en janvier 1987, et grâce à la baisse des produits pétroliers, le déficit énergétique a baissé à 4,7 milliards de FF (\$825 millions US). Il était de 6,5 milliards de FF en février 1987.



CHRISTIAN GUAY
Vice-président et
Secrétaire-trésorier

GILLES LECOURS, E.A.
Directeur, Analyse et
Investissement

GAÉTAN BOUDREAU,
Ing. MBA
Directeur des Immeubles

Suite à une réorganisation de la compagnie Devcorp Inc., Monsieur Jacques Guay, Président et Chef de la Direction, est heureux d'annoncer les nominations de Monsieur Christian Guay, au poste de Vice-président et Secrétaire-trésorier, Monsieur Gilles Lecours, à titre de Directeur, Analyse et Investissement, et Monsieur Gaétan Boudreau, à titre de Directeur des Immeubles.

Devcorp Inc. est engagée dans la gestion d'immeubles en propriété ou en copropriété et le développement de projets immobiliers. Elle détient des édifices à bureaux et des appartements/hôtels à Montréal, à Québec ainsi qu'à Miami et s'est récemment portée acquéreur du 400 et 440 boulevard René-Lévesque ouest, à Montréal.

ABRIS FISCAUX

CONDOMINIUMS

DÉDUCTION 88

5793\$

DÉDUCTION TOTALE

27 493\$

POUR RENDEZ-VOUS

866-6944

COMPTANT
1 000\$

PROFITEZ D'UNE OFFRE EN

OR... FAITES AFFAIRE AVEC GUARDIAN!

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN OFFRE ACTUELLEMENT UNE PRIME SUR L'OR. POUR CHAQUE ONCE D'OR, VOUS POUVEZ MAINTENANT RECEVOIR 1 \$ (CAD) DE PLUS QUE LE COURS ACHETEUR. POUR LES LINGOTS* DONT LE POIDS VARIE ENTRE 1 OZ ET 1 KG. COMMUNIQUEZ AVEC NOUS AU 842-8251, OU PASSEZ À L'UNE DE NOS SUCCURSALES POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS SUR CETTE OFFRE.

FIDUCIE GUARDIAN

Une entreprise du Groupe Cooperants

*CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR LES LINGOTS INTERNATIONAUX MONTEBELLON ET BONTA PURITÉ EST DE 999,99

Centre de formation des professionnels de la vente

Une division du Collège Marie-Victorin

REPRÉSENTANTS ET VENDEURS

Choix de deux sessions pour perfectionner vos méthodes de vente

COURS DU SOIR ou CINQ LUNDIS

- 40 heures de cours
- 2 soirs/semaine pendant 5 semaines, de 19 h à 23 h
- à compter du 19 avril
- exercices pratiques
- frais (490 \$)
- déductibles d'impôt
- 40 heures de cours
- 5 lundis consécutifs de 13 h à 22 h
- à compter du 18 avril
- exercices pratiques
- frais (490 \$)
- déductibles d'impôt

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT sur ces cours et sur nos autres activités
325-4414

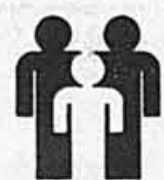
QUI S'IMPLIQUE?

Depuis 1975, en réponse aux besoins des Montréalais, la Fondation Communautaire Canadienne-Italienne accorde son appui à des centres culturels, résidences pour personnes du troisième âge, hôpitaux, universités et plus encore. Parmi ceux qui bénéficient de l'aide de la Fondation, on peut compter les handicapés, les étudiants d'université, les personnes âgées et les malades.

En plus de maintenir son engagement financier au sein de la communauté, la Fondation a maintenant un nouvel objectif: celui de construire un centre communautaire.

Participez à notre

TÉLÉTHON DE L'ESPOIR
Dimanche le 17 avril
10h30 à 15h00



Fondation
Communautaire
Canadienne-Italienne
du Québec inc.

Qui a besoin de votre don?

NOUS TOUS!



Le krach boursier et les fluctuations du dollar ont été néfastes pour Bestar

MIVILLE TREMBLAY

■ Bestar fait face à certaines difficultés avec son importante ligne de meubles pour ranger les chaînes audio et vidéo, car la vente de ces appareils de divertissement a chuté depuis le krach boursier.

C'est ce qui gruge le bénéfice net de la compagnie de Lac-Mégantic, lequel, l'an dernier, a reculé de moitié à \$720 000, comparativement à \$1,58 million en 1986.

Pourtant, le chiffre d'affaires de Bestar a progressé de 47 p. cent, passant de \$19 millions en 1986, à \$28 millions en 1987.

Selon son président, M. Paulin Tardif, les ventes d'appareils électroniques sont, depuis le début de l'année, de 10 à 15 p. cent inférieures à celles de l'an dernier et les ventes de meubles prêts-à-assembler pour les ranger ont suivi.

Les résultats du premier trimestre seront connus vers la fin du mois et devraient souffrir de la même désaffection. La compagnie mise sur sa nouvelle filiale dans le meuble de bureau, Decabo, pour accroître le volume des ventes, qui devrait atteindre \$38 millions en 1988. Dans le passé, Decabo ne vendait pas à l'extérieur du Québec.

M. Tardif envisage une nouvelle acquisition de façon à élargir la gamme de ses meubles de bureaux, possiblement avec des systèmes modulaires.

Les bénéfices seront également affectés par la hausse du dollar canadien face à la devise américaine, car la compagnie prévoit exporter de 25 à 30 p. cent de sa production, comparativement à 18 p. cent l'an dernier.

Au cours de l'année, M. Tardif aimerait réaliser une autre acquisition dans le nord-est des États-

Unis et se protéger ainsi de «l'épée de Damocles» que constituent les fluctuations du dollar, qui sont «à court terme plus préoccupantes que le libre-échange».

Bestar essaie en revanche de profiter d'un mouvement plus favorable du dollar canadien face aux devises européennes et vient d'expédier ses premiers meubles en France. Le marché des appareils électroniques y est en pleine croissance et les fabricants de meubles européens n'ont pas encore envahi la niche de la compagnie québécoise.

M. Tardif affirme qu'il explore aussi les marchés allemand et anglais, car l'Europe lui offre de bonnes marges bénéficiaires.

Bestar mise également sur son design et ses techniques d'assemblage améliorés pour se démarquer de la concurrence, particulièrement celle des États-Unis. En ce moment, le marché américain n'est protégé que par un faible tarif de 3 p. cent, mais le marché canadien profite d'une protection d'environ 12 p. cent.

M. Tardif admet que l'industrie québécoise du meuble, y compris Bestar, devra poursuivre ses efforts de rationalisation et de regroupement pour faire face à la concurrence des compagnies américaines.

Une étude de Samsom Belair pour le compte de l'Association des fabricants de meubles du Québec soutient que les compagnies qui ont moins de 50 employés se tireront bien du libre-échange en continuant à desservir un marché très local.

Les firmes qui ont plus de 100 employés se généralisent assez grandes pour faire face à la concurrence. Toutefois, celles qui ont entre 50 et 100 employés, qui forment une grande partie de l'industrie risquent de disparaître si elles ne se regroupent pas.

Avec Grolier, Hachette devient le numéro 3 mondial de l'édition

Agence France-Presse
PARIS

■ Le groupe français Hachette est devenu le numéro trois mondial de l'édition, après l'ouest-allemand Bertelsmann et l'américain Simon and Schuster, en prenant le contrôle de la maison d'édition américaine Grolier, moins d'un mois après le lancement de son offre publique d'achat (OPA).

Le conseil d'administration du groupe Grolier, réuni à Danbury (Connecticut), a donné lundi à l'unanimité son aval à cette opération menée tambour battant.

Hachette acquiert cette maison spécialisée dans les encyclopédies à \$24,25 US l'action, soit au prix total de près de \$448,6 millions pour plus de 18,5 millions d'actions.

Possédant déjà 5 p. cent des titres de Grolier, Hachette doit déboursier près de \$463,6 millions.

Les administrateurs de Grolier s'étaient d'abord opposés à cette OPA d'Hachette, engagée le 13 mars, sur la base de \$21 l'action, cotée alors \$15,8. A Wall Street,

dès le lendemain, l'action avait gagné près de 50 p. cent.

Hachette, avant même la conclusion de son OPA, avait signé avec le groupe Walt Disney la cession pour \$52 millions des activités éducatives de Grolier (regroupées dans la société Childcraft Education Corporation).

Grolier (7 200 employés) a dégagé un bénéfice de \$22 millions l'an dernier, pour un chiffre d'affaires de \$424 millions.

NOMINATION



Jean-Michel Paris

Monsieur Robert Cajolet, président du conseil de Groupe Totec inc., est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Michel Paris au poste de président de Groupe Totec inc.

Monsieur Paris a fait carrière en finance, en placements et en gestion dans diverses entreprises ayant des activités tant au Canada qu'à l'étranger; il est administrateur de plusieurs sociétés et membre du Conseil national de recherches du Canada et de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Monsieur Paris aura charge des opérations de Groupe Totec inc. et la responsabilité de la planification à long terme de toutes les divisions et filiales.

Groupe Totec inc. est une société de portefeuille dont la principale filiale, Denco Canada Dentaire, est un distributeur de matériel et de fournitures dentaires offrant des services techniques et de consultation aux professionnels de la santé dentaire au Canada.

S P É C I A L
FAX
MITSUBISHI
F A - 2 1 0 0
79⁹⁵
PAR MOIS
BASE SUR
42 MOIS
382-8970
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU
P.A. DARGIS
8118 ST-HUBERT, MTL

QUESTIONS D'ARGENT

ALAIN DUBUC

CLAUDE PICHER

Nos lecteurs retrouveront ici un résumé de l'émission «Questions d'argent», animée par LISE LEBEL et diffusée hier à 20 h sur les ondes de Radio-Québec. La même émission sera présentée en reprise dimanche prochain à 17 h.

Que sont devenues les compagnies de finance?

Les compagnies de finance, jadis omniprésentes dans notre vie de tous les jours, semblent avoir presque complètement disparu du paysage. En fait, même si elles ont perdu d'importantes tranches du marché, elles sont toujours bien vivantes.

Il y a une douzaine d'années (en 1976 pour être plus précis), les compagnies de finance détenaient 12 p. cent de l'encours des prêts à la consommation au Canada. Autrement dit, sur tout l'argent emprunté par les particuliers (prêts personnels, prêts-auto, hypothèques, soldes de cartes de crédit, etc.), 12 p. cent était fourni par les compagnies de finance. Aujourd'hui, cette proportion n'est plus que de 7 p. cent. C'est donc dire que leur part de marché s'est pratiquement effondrée de moitié. Ce recul s'est surtout fait à l'avantage des sociétés de fiducie, qui ont vu leur part bondir de 1 à 9 p. cent. Il va de soi que les banques et caisses populaires sont les géants de ce secteur, avec plus des trois quarts de l'encours des prêts à la consommation. Le 7 p. cent que détiennent encore les compagnies de finance représentent quand même un joli montant de \$4,4 milliards.

Malgré l'importance de ce montant (qui se compare à l'actif d'une institution comme la Banque Laurentienne, ce qui n'est pas rien), il est vrai que les compagnies de finance sont beaucoup moins visibles. La raison en est assez simple, c'est qu'elles se sont recyclées dans le financement des ventes au détail. Toujours en 1976, on calculait que 48 p. cent de l'argent prêté aux consommateurs par les compagnies de finance était destiné à financer des ventes au détail. Le reste était réparti entre les prêts personnels et les hypothèques. Aujourd'hui, cette proportion est passée à 82 p. cent. Autrement dit, presque toute l'activité des compagnies de finance auprès des consommateurs consiste à financer des ventes au détail. Lorsque vous achetez à crédit auprès d'un magasin, celui-ci peut financer lui-même la vente, ou encore céder le contrat de vente à une compagnie de finance. Celle-ci n'a pas besoin d'un vaste réseau de bureaux ou de publicité pour réaliser de telles opérations. Il y a cependant, pour les consommateurs, plusieurs inconvénients à cette formule.

Dans un premier temps, les taux d'intérêt pratiqués par les compagnies de finance sont nettement plus élevés que ceux pratiqués par les banques, caisses populaires et sociétés de fiducie. Ils dépassent même par une bonne marge les taux (pour autant qu'ils soient élevés) des grandes cartes de crédit comme Visa et MasterCard.

En outre, les compagnies de finance ont trouvé un moyen ingénieux pour presser davantage le consommateur. Quelqu'un qui achète un bien auprès d'un magasin ne se rend pas toujours compte que le contrat de vente sera cédé à une compagnie de finance. Ce détail est pourtant mentionné en toutes lettres sur le contrat, mais c'est le genre de précision que l'on retrouve en caractères minuscules, et que l'on ne se donne généralement pas la peine de lire, au magasin, avant de signer. Au bout de quelques jours, l'emprunteur reçoit à sa grande surprise un coup de fil de la compagnie de finance, qui lui apprend que c'est elle la créancière. On peut ensuite lui proposer de transformer son contrat de vente à tempérament par un contrat de prêt. Avec la première formule, le prêteur demeure propriétaire du bien jusqu'à ce que le prêt soit remboursé en totalité. Mais avec un contrat de prêt, il n'est responsable que de sa dette envers le prêteur. Le hic, c'est que le contrat de prêt peut être assorti de nombreux ajouts qui font grimper le taux de crédit en flèche. Ainsi, on peut y inclure une assurance-vie (garantissant qu'en cas de décès, le prêt est automatiquement considéré comme remboursé), une assurance-invalidité, une assurance-accident, etc. On a vu des compagnies de finance vendre des détecteurs de fumée et des memberships à des clubs automobiles.

Selon une enquête récente effectuée par la Fédération des ACEF (Associations coopératives d'économie familiale), des consommateurs se retrouveraient ainsi avec des taux de crédit de 35, 40 p. cent, voire plus. On a relevé au moins un cas où le taux de crédit dépassait 43,3 p. cent! Certes, les banques et caisses populaires incitent également leurs emprunteurs à contracter des assurances, mais il n'y a aucune commune mesure entre leurs primes et celles des compagnies de finance. Devant de telles pratiques, le consommateur n'a d'autre choix que d'utiliser des modes de crédit moins coûteux, comme les marges de crédit, les prêts personnels, et même les cartes de crédit.

Le Lundi noir a assombri les projets d'acquisitions de la compagnie Sico

MICHEL VAN DE WALLE

■ La compagnie québécoise Sico mijote toujours des projets d'acquisitions mais d'une ampleur bien moindre que celle à laquelle elle songeait peu avant le krach boursier du 19 octobre.

En marge de l'assemblée annuelle des actionnaires hier à Montréal, le président, Jean-Paul Lortie, a indiqué que Sico projette d'acquiescer deux petites entreprises dans le secteur de la peinture. Une entente verbale serait d'ailleurs survenue avec les dirigeants des firmes visées mais M. Lortie a refusé d'en dire davantage, en raison des règles de confidentialité qui entourent ces transactions. Il n'a pas voulu préciser non plus le coût des deux opérations mais ils sont largement inférieurs à la prise de contrôle majeure que comptait faire Sico il y a quelques mois à peine.

M. Lortie a en effet révélé que son entreprise se proposait d'acquiescer l'an dernier les filiales canadiennes et américaines du Groupe Reed, un fabricant britannique de peinture, au prix d'environ \$260 millions US. C'est en vue de procéder à cet achat majeur que Sico prévoyait faire une seconde émission d'actions à l'automne 1987.

C'est d'ailleurs ce projet d'achat qui avait incité la compagnie à proposer un plan de restructuration de son capital, plan qui avait soulevé des remous parce qu'il faisait en sorte de transformer les actions ordinaires en actions subalternes tout en multipliant par dix les droits de vote attachés aux actions privilégiées que seul M. Lortie détient.

Le président rappelait hier que la nouvelle émission d'actions projetée aurait eu pour effet de diluer la part des actionnaires principaux et de mettre Sico à la merci d'une tentative extérieure de prise de contrôle. «Je ne voulais pas risquer que la compagnie Sico ne soit plus propriété québécoise», a-t-il justifié.

En raison des délais et de la débâcle boursière, les filiales de Reed furent finalement vendues à un autre groupe britannique, Williams tandis que Sico abandonnait de son côté le plan de restructuration ainsi que l'émission d'actions.

Résultats

Sans tenir compte des deux acquisitions projetées, Sico prévoit en 1988 réaliser un chiffre d'affaires de \$209 millions, en hausse sur les \$181,6 millions réalisés l'année dernière.

Lors de l'assemblée d'hier, M. Lortie a indiqué que les ventes au premier trimestre de 1988 se chiffrent à \$46,9 millions, en nette progression sur les \$33,5 millions du trimestre correspondant l'année dernière. Il s'agit là de résultats préliminaires et les données relatives au bénéfice net n'étaient pas disponibles. La hausse est attribuable en partie aux activités des firmes canadiennes et américaines Sterling que Sico a acquises au cours de l'année dernière.

Au terme de 1987, Sico a encaissé un bénéfice net de \$6,7 millions ou \$1,30 par action, en légère hausse sur les \$6,4 millions de profits, ou \$1,24 par action, de l'année antérieure. La compagnie verse un dividende annuel de 37 cents par action.

SELKIRK COMMUNICATIONS LIMITED



Donna Soble Kaufman

George L. Meadows

Le conseil d'administration de Selkirk Communications Limited est heureux d'annoncer la nomination récente de Mme Donna Soble Kaufman au poste de présidente du conseil d'administration et de M. George L. Meadows au poste de président et chef de la direction de la société.

Mme Kaufman siège au conseil d'administration de Selkirk depuis mai 1987 et compte plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie des communications, d'abord à titre de titulaire de divers postes à la radio et à la télévision et, plus récemment, à titre de spécialiste du droit administratif. Mme Kaufman est avocate au sein du cabinet juridique Stikeman, Elliott, à Montréal. Elle siège également au conseil d'administration de La Fondation CRB.

M. Meadows est administrateur de Selkirk depuis 1984 et en est devenu le directeur général et chef de la direction en septembre 1987. Il était auparavant vice-président principal de Southam Inc. et président du conseil d'administration des sociétés qui forment le groupe des communications.

Selkirk Communications Limited, dont le siège social est situé à Toronto, est une société de communications diversifiée dont les actions sont inscrites à la cote des Bourses de Toronto et de Montréal. La société détient et exploite plusieurs stations de télévision et de radio et des systèmes de câblodiffusion ainsi que des entreprises de ventes publicitaires pour la radio et la télévision. La société, qui participe également à des entreprises de communication par voie de satellite et autres, exploite ses activités au Canada et aux États-Unis.

Tumultueux début de l'enquête sur les frais bancaires

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'enquête du comité parlementaire des Finances sur les frais bancaires a démarré de façon tumultueuse, hier, quand le député néo-démocrate John Rodriguez a fait obstruction aux travaux en contestant les procédures employées par les membres conservateurs du comité.

Entre-temps, l'avocat montréalais Eric Belhassen faisait savoir qu'il sollicitera dès aujourd'hui (mercredi) une injonction du tribunal pour obliger le comité à entendre ce que son client a à dire sur cette question.

Le président du comité, M. Don Blenkarn, a décidé que le client en question, l'homme d'affaires québécois Pierre Bourgeois, ne pouvait venir témoigner devant le comité parer qu'il a intenté, il y a deux semaines, une poursuite en recours collectif contre l'ensemble des banques au nom de tous les consommateurs, relativement aux frais de services bancaires. Son action en justice sera entendue en Cour supérieure le 26 avril.

C'est peu après le début de cette première journée d'audience que M. Rodriguez a accusé le pré-

sident Blenkarn, un conservateur, de violer la procédure parlementaire et de priver le NPD de son droit d'interroger les témoins.

Devant les membres ahuris de l'Association des consommateurs du Canada, venus soumettre leurs propositions au comité parlementaire, les deux hommes se sont ensuite lancés dans une joute verbale qui a complètement paralysé les travaux pendant 45 longues minutes.

Pendant ce temps, à l'arrière de la salle d'audience, Me Belhassen et son client tenaient une conférence de presse improvisée pour protester contre la décision de M. Blenkarn.

L'avocat a déclaré qu'il n'était pas justifié de décréter qu'une personne ne peut être entendue simplement parce qu'elle a entrepris des procédures judiciaires contre des banques. « Cela n'a pas de bon sens », s'est-il exclamé.

Il a indiqué son intention de saisir la Cour supérieure du Québec de l'affaire aujourd'hui même.

Finalement, l'Association des consommateurs du Canada a pu présenter ses 15 propositions visant à étoffer les droits des clients des institutions bancaires.

Accord de réforme structurelle du consortium Airbus

Agence France-Presse
MADRID

■ Les ministres des quatre pays membres du consortium Airbus Industrie (RFA, G.-B., Espagne, France), se sont mis d'accord hier à Madrid sur les grandes lignes d'une réforme structurelle du consortium contenues dans un rapport élaboré par un « comité des sages ».

MM. Erich Riedl (RFA), Jacques Douffiagues (France), Kenneth Clarke (G.-B.) et Luis Carlos

Croissier (Espagne), s'étaient réunis pour examiner les conclusions et recommandations du rapport établi par le « comité des sages » composé de MM. Jacques Benichou (France), Emilio Gonzalez Garcia (Espagne), Peter Pfeiffer (RFA) et de Sir Jeffrey Sterling. Les quatre ministres ont également abordé les projets de collaboration entre Airbus Industrie et MacDonnell Douglas pour des avions de 100-125 places et 360 places. En revanche, ils n'ont pas abordé le différend qui oppose Airbus Industrie à l'administration américaine sur le thème des subventions.

BAROMÈTRE

Statistiques économiques

			au mois précédent	à l'année précédente
PRODUCTION				
Produit intérieur brut (\$millions 1981)	Janv.	388 011,7	0,1	5,4
Production industrielle (\$millions 1981)	Janv.	112 214,4	0,2	7,3
Exportations (\$millions)	Janv.	10 744,1	-6,1	7,8
Importations (\$millions)	Janv.	10 111,0	-10,0	9,7
Commandes des fabricants (\$millions)	Janv.	23 332,7	0,0	12,4
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	Janv.	197,0	-6,2	-14,0
Permis de const. (\$millions-Quebec-)	Nov.	762,9	-0,7	25,1
Ventes au détail (\$millions-Quebec-)	Janv.	3 477,6	3,6	16,6
Ventes d'automobiles (unités-Quebec)	Janv.	9 856	15,0	9,8
REVENUS ET SALAIRES				
Gains heb. moyens (\$) (Canada)	Nov.	451,05	-0,17	4,56
Gains heb. moyens (\$) (Québec)	Nov.	439,25	-0,20	4,79
EMPLOI				
Emplois (milliers) -Quebec-	Mars	3 028	0,0	2,8
Chômeurs (milliers) -Quebec-	Mars	312	4,3	-10,1
PRIX				
IPC* (1981 = 100)	Fév.	141,3	0,4	4,1
Produits industriels* (1981 = 100)	Fév.	125,5	-0,6	4,3
FINANCE				
Masse monétaire (M1, \$millions)	Fév.	36 291	0,3	5,8
Prêts généraux (\$millions)	Fév.	138 168	0,6	11,3

Données trimestrielles

Comptes nationaux	(en milliards de dollars)		Variation en %	
			par rapport au trimestre précédent	par rapport à l'année précédente
Consommation (\$milliards 1981)	4	240,4	1,4	5,5
Immobilisations	4	101,7	3,7	15,1
résidentielles	4	30,6	-1,1	12,5
non-résidentielles	4	31,9	5,2	11,4
Gouvernement	4	77,5	0,5	2,8
Exportations	4	146,8	5,8	7,7
Importations	4	138,8	10,4	15,8
PNB	4	431,6	1,5	5,7
Revenus personnels (\$ nominaux)	4	477,8	2,4	8,4
Bénéfices avant impôts (\$ nominaux)	4	61,5	5,3	26,2
Balance des paiements (\$nominaux)				
Balance Commerciale	4	-2 714	151,3	25,6
Taux de chômage au Canada (%)	Mars	7,8	7,8	9,5
Taux de chômage au Québec (%)	Mars	9,3	9,0	10,5
Taux d'escompte* (hebdomadaire)	--	8,88	--	--
Balance des invisibles (\$millions)	4	-5 481	-3 443	-5 991
Balance courante (\$millions)	4	-2 714	-1 080	-2 160
Créances canadiennes flux net(\$nominaux)	4	-1 937	-3 798	-2 690
Compte de capital flux net(\$nominaux)	4	4 477	3 156	4 878

Source: Statistique Canada CANSIM (Information: 514-283-5725)

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

A VENDRE balance prix de vente \$90,000, conventionnel, taux 15% 32 mois, 766-4794.

AAA terre, 26, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4334.

ACHETONS

balance de vente, 26, 2e hypothèque. Avis aux acheteurs, propriétaires et autres, 727-5444, 727-5838.

ARGENT 1ère ou 2e hyp. Notaire Basinet, 384-6096.

1 ÈRE et 2e hypothèque. Rapide. FINANCEMENT LITE, 845-2377.

1 ÈRE ET 2e HYPOTHEQUE 65% de l'évaluation sur Immeuble CREDIT VIA. 253-3354

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE ou associé, une nouvelle invention de haute technologie à la v. personne sérieuse seulement. Ecrire à: La Presse, réf. 710-554, C.P. 6041, succ. A. Mtl. Que. H3C 2E5.

AAA argent comptant, ochat ou prêt sur article de valeur, bijoux, 1ère, 2e hyp., v.s, oniques, etc., 287-8963.

ABRI FISCAL 1988

Formation d'un petit groupe d'investisseurs (10 et 15) pour l'achat d'un Immeuble. Comptant non requis, rendement plus de 40%. Profits garantis. 844-6483.

AGENCE de distribution, domaine de distillateur d'eau, bon revenu, petit capital requis, 521-2011.

AUBAINE, suite, bonachets dans éboulatoire établie 25 ans. Agenda 88 bien rempli, cause de retraite, faites vite! DENISE COMEAU 320-1121.

21, rue de l'Avénir Ctr.

CHERCHONS constructeur associé pour développer ou acheter 230,000 pi. à zone condo, Lovell, site idéal, services. 734-7223, 627-5787

COMPAGNIE

provinciale d'entretien ménager résidentiel. La Plus Importante au Québec. Plus de 24 franchises en opération, inf. Clou de Lemov, 658-9625.

DEVENEZ VOTRE PATRON!

Distributeurs de machines, investissements requis \$70,000 (inventaire). Produit exclusif, territoire protégé, revenus \$75,000 et +. Covercan inc. 514-853-2319

DISTRIBUTEURS

pour la région du Québec, produit sans comptoir, prolonge la polonaise

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ENTREPRISE déjà existante à vendre. Cause maladie. Chiffre d'affaires \$450,000, différents permis du ministère. 736-5954 de 9h à 18h.

EUROPE distributeur exclusif pour carte touristique, souvenir breveté, Floride, Miami, Montréal. Possibilité de profit 10 millions et plus par an. Capital requis 1 million. Garantie par Inventaire. A. Huard, 494-2932

IMPTS PROFESSIONNELLES
La solution personnelle sur IBM et ordinateur, impression directe. Planification fiscale. Entrée des données simplifiée. 733-2225.

INVESTISSEUR sérieux, 150,000\$ et plus, produits exclusifs revolutaire. C.P. 781, Succ. 3, Montréal, H2S 3M4.

LE MONDE DU VOYAGE

Une école d'agents de voyage, bien établie et en plein essor, cherche un associé/enseignant qualifié, qui s'addresse au moins 5 ans d'expérience dans le voyage. Formation complète donnée. En enseignement, investissements min. \$100,000. Ecrire à: C.P. 702, Succ. H, Montréal. H3G 2M4.

ARGENT COMPTANT PROFITS ELEVES



ARGENT COMPTANT

Profits élevés. Besoins gazeux, les plus vendus (PEPSI, COKE, etc.) à partir de MINIS-DISTRIBUTEURS MURALES REFRIGERÉES à plus performance, avec panoplie d'art décoratifs. Milliers de possibilités Bureaux, banques, salles de personnel, magasins, etc. Finistat ou les grosses machines ne vont pas. Investissement: 16 975\$. Occupation lucrative. Contact éprouvé. Pour recevoir notre brochure de 10 pages en couleurs, appelez des aujourd'hui. Centre de la création des petites entreprises. 541-7911-6111. (945) 791-6111

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURIER de machines distributrices pour brevageaux chauds et confiseries, recherche des personnes désirant partir en affaires et s'assurer un avenir confortable. Investissement estimé: 2503 et 12605. Revenus possibles 40,000\$ et plus par an. Possibilité de clientèle locale et florissante. M. Tetreault, 727-3613

PETITE entreprise de camionnage (livraison) à vendre, cause maladie. 1 véhicule et permis C.A.Q. 738-5954 de 9h à 18h

PROMOTEUR immobilier recherche investisseur associé pour projet de construction domiciliaire. G. Gaudin, Courmayeur, 288-3587.

SOMMES acheteurs de Centre-d'achat et Immeubles à bureau, partout dans l'est du Canada. 514-272-2330

SOYEZ EN AFFAIRES! Louez un kiosque au Marché aux Puces 4 closions à Laval, le plus grand marché intérieur au Canada, seulement 5375 par mois, bail ou moins, faites vite. 625-6760.

UNIQUE AU MONDE

Paris, Londres, Rome, New York, etc. Possibilité revenue \$1,000,000 en 2 à 3 ans, pour associations d'actifs ou ventes capital de 100,000 M. Lacroix 661-7500

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIEE bilingue demandée-service de rencontres. 255-4329.

ASSOCIEE expérimentée, indépendante, recherche un associé, capital \$10,000. Informations 656-1630.

ASSOCIEE (s) sérieux(se) requiert pour agence de rencontre. 644-6497 (après 18h).

Je cherche un associé (50%) qui désire investir dans l'immobilier et en faire la gerance. 526-6526

RECHERCHONS 3 portemonnaies pouvant mériter 500,000 chacs pour la construction. 594-4557, 634-4705.

714 FRANCHISES

FRANCHISES disponibles de fution ou de piscine. 385-3079.

714 FRANCHISES

CANDIDATS RECHERCHES

Vous avez de la formation ou de l'expérience dans le franchisage. Vous êtes travailleur autonome ou insatisfait de vos conditions actuelles. Nous avons besoin de vous dans notre réseau international. Faites parvenir vos coordonnées pour information supplémentaire 92-110

La Presse, réf. 3251, C.P. 6041, Succ.A, Montréal HC 3E3.

DISTRIBUTEURS

demande Québec-territoires encore disponibles pour Montréal et la Province de Québec. Gens sérieux seulement désirant développer autonome. Personnes avec bonnes références de crédit. Comptant minimum requis \$15,000. Territoire protégé, et produits exclusifs. Revenu initial \$300,000. Communiquer avec respectabilité des licences.

CONCEPT NATIONAL 3 A Inc 644-9344

VIDEO CUBE franchises disponibles, comptant requis, \$25,000, inf. 270-8440.

GLUB COPIE

Centre de photocopies libre-service - imprimerie rapide
Franchises disponibles
629-5340
941587 - 8714

715 SERVICES FINANCIERS

ANALYSTE FINANCIER consultant, fusion acquisition PMAE, ref. 5787, développement, 627-5787

CAPITAL de risques disponible, prêt commercial et industriel, prêt sur recouvrement. M. Robert 935-1919

DENCOL MTO - 343-1356

PARTICULIER, Vous avez reçu un avis de 60 jours pour quitter votre Franchisement garanti. Reconséquence hypothécaire. Appeler Mtl. Henri, 648-9500, privé seulement.

718 ARGENT DEMANDE

AVONS demandes 1re, 2e hypoth. Intérêts,notaires, 355-3561

BESION argent 1re 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

BESONE: Fabreville; \$35,000; en terre; 11%; bangalow, valeur \$100,000 - \$40000. Ch. Richeville; \$70,000; 1ère; 11%; bangalow, Chateauguy; \$20,000 en 1ère; 15%; comage. 729-4334.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

A ST-HUBERT, spécialiste en impôt, tenue de livres, service de copoles. 5737 Ch. Chambly, 818-2222

BAS Prix: Impts 10, comptable. Enn. 975, tenue livres, 276-9762

COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, incorporation. 648-9556.

IMPTS PROFESSIONNELS

La solution personnelle sur IBM et ordinateur, impression directe. Planification fiscale. Entrée des données simplifiée. 733-2225.

PROFESSIONNEL fait rapports d'impôt, tenue de livres, 2e hypoth. Immeuble.

Car il explosera dans 10 sec.

On trouvera dans le prospectus une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres.

Offre de droits de souscription
par voie de prospectus

 **DOMINION
TEXTILE INC.**

offre aux porteurs de ses actions ordinaires inscrits le 28 mars 1988
des droits transférables de souscrire jusqu'à concurrence de

4 796 950 actions ordinaires

à raison d'une action ordinaire
par tranche de quatre droits déposés et du prix de souscription

Prix de souscription: 14,25 \$ par action

Chaque actionnaire recevra un droit pour chaque action ordinaire détenue le 28 mars 1988. **Les droits expirent à 16 h 30, heure locale, le 18 avril 1988.** Il y a lieu de se reporter au prospectus de la société qui sera posté aux porteurs de ses actions ordinaires.

Pour solliciter des souscriptions d'actions, nous avons formé un syndicat de courtiers sollicitants dont les membres recevront une rémunération pour les actions qui auront été souscrites par leur entremise.

Pour plus de renseignements ou d'aide relativement à l'offre, communiquez avec l'un des soussignés, votre courtier en valeurs mobilières ou la Compagnie Trust Royal.

Nous recommandons que les actionnaires exercent leurs droits.

Dominion Securities Inc.

Nesbitt Thomson Deacon Ltée **Wood Gundy Inc.**

Mars 1988

Les actionnaires minoritaires d'Asbestos: des «expropriés sans compensation»

RUDY LE COURS

Dans le contrat qui le lie à la multinationale américaine General Dynamics, le gouvernement du Québec renonce à l'immunité dont il se drape pour ne pas indemniser les actionnaires minoritaires de la société Asbestos.

Voilà un des points qu'a fait valoir l'avocat du Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la société, Me André Blanchet, dans une lettre remise hier à la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) qui l'avait sollicitée.

Le Comité y réitère d'ailleurs sa requête pour que la CVMQ tienne des audiences afin d'examiner les faits entourant cette affaire qui remonte déjà à 1978 alors que le gouvernement péquiste avait annoncé sa décision de nationaliser l'amiante par le biais de l'achat d'Asbestos. Il y était alors nettement question d'offre aux actionnaires minoritaires qui détenaient environ 45 p. cent des titres.

Par la suite, Québec a préféré s'entendre avec l'actionnaire majoritaire, General Dynamics, en achetant en 1982 les droits de vote sur les actions qu'elle détenait. En décembre 1986, GD exerçait son option de vente (put)

prévue au contrat forçant le gouvernement à lui verser \$170 millions, soit plus de \$80 l'action.

Québec prétend agir dans la légalité la plus parfaite en n'offrant rien aux actionnaires minoritaires dont les actions ne valent guère plus de \$5.

Selon la lettre de Me Blanchet, non seulement le gouvernement n'est pas au-dessus des lois mais il a de bon gré renoncé à son indemnité. Il est en effet écrit en toutes lettres dans le contrat qui le lie à GD que «en ce qui concerne le caractère exécutoire des

obligations contractées en vertu du présent contrat et des garanties, Québec, sous réserve de ce qui suit ne bénéficie d'aucune immunité en vertu des Lois de la province de Québec à l'égard de toute poursuite relative à ses obligations, pour le motif de souveraineté ou pour tout autre motif.»

Citant force jurisprudence, il soutient que l'immunité de la Couronne s'est effritée au fil des ans surtout depuis l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits dont l'article 15 interdit toute forme de discrimina-

tion.

Aux yeux du Comité, les actionnaires minoritaires ont été «expropriés sans compensation» même si du strict point de vue juridique, ils détiennent toujours leurs actions. Ils fondent leur prétention sur le fait que Québec ne servait pas principalement l'intérêt des actionnaires dans la gestion de la société comme en ferait foi un certain manque de rigueur non observé chez des concurrents. Résultat: la santé de la société s'est détériorée au grand dam des actionnaires.

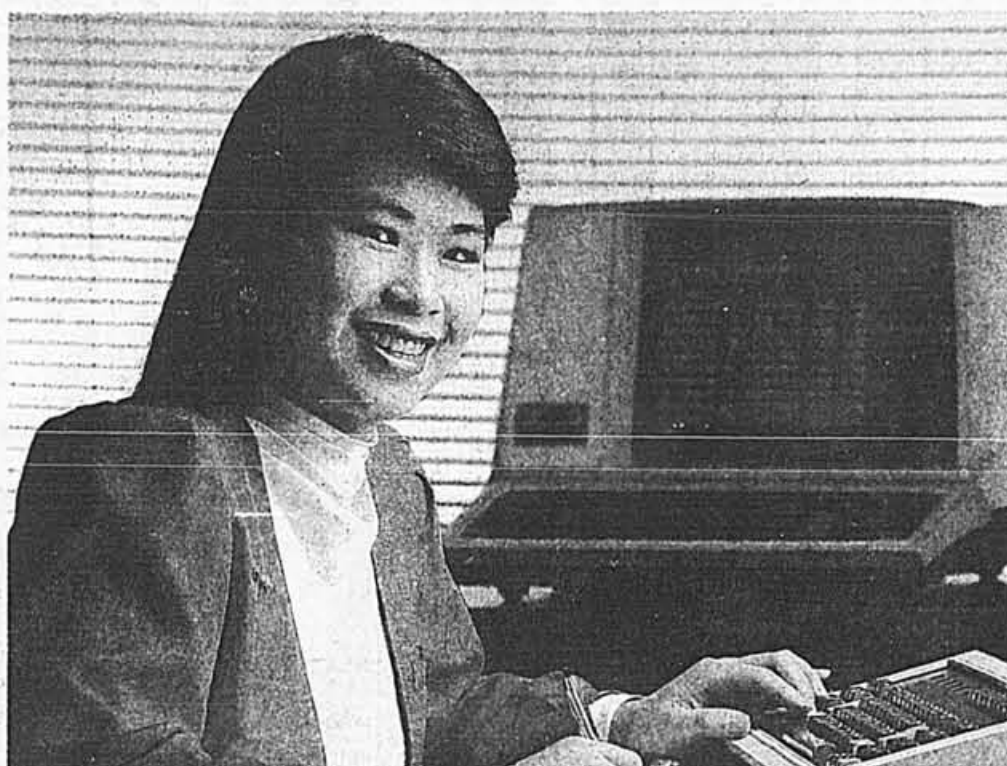
«Québec fait une première mondiale en expropriant ses citoyens sans compensation pour le bénéfice financier d'une multinationale et pour le bénéfice politique de son gouvernement», affirme le co-président du Comité, M. Carmand Normand.

Il rappelle que même le gouvernement chilien de Salvador Allende avait compensé la multinationale américaine Anaconda lorsqu'il avait nationalisé les mines au début des années soixante-dix.

Jusqu'à maintenant, ni la

CVMQ, ni son pendant ontarien l'OSC, n'ont répondu aux requêtes du Comité qui croit bien possibles l'existence de pressions politiques. Québec a tout avantage à multiplier les délais.

Voilà pourquoi il intentait le mois dernier un recours collectif aux États-Unis, contre la General Dynamics cette fois. Celle-ci semble avoir prévu le coup puisque son contrat stipule qu'advenant qu'elle soit déboutée par un tribunal, le gouvernement du Québec devra payer la facture quelle qu'elle soit.



Robex modifie son offre pour Maufort

La société minière Ressources Robex a annoncé hier qu'elle modifiait sensiblement son Offre publique d'échange d'actions aux détenteurs de parts de la société en commandite Maufort 1987. La première offre de Robex avait été déposée le 28 mars. Ressources Robex et Ressources Maufort tentent toutes deux d'obtenir le maximum de parts de la société en commandite.

La nouvelle offre comprend quatre volets:

■ Robex offrirait 500 de ses actions ordinaires pour chaque part de la société en commandite. Elle en offre maintenant 600. Le cours des actions de Robex oscille entre 50 et 60 cents.

■ Le minimum conditionnel d'acquisition de 60 p. cent de parts de la société en commandite est éliminé.

■ Robex paiera une commission de \$11 par part échangée.

■ Sogecar, émetteur placeur de la société en commandite, agit maintenant dans ce dossier comme gérant-solliciteur pour l'offre de Robex.

La société en commandite Maufort 1987 avait vendu, cette année-là, 15 000 parts au prix unitaire de \$1 100, pour un produit total de \$16,5 millions. Ce montant avait été investi dans six sociétés minières, dont quatre étaient apparentées au groupe Maufort. Les deux autres étaient Ressources Robex et sa société jumelle, Ressources Veinor, qui avaient reçu \$1,5 million chacune. En échange, la société en commandite obtenait 25,4 p. cent du capital-actions de Robex et 35 p. cent de Veinor. Au début de 1988, la société en commandite devait être dissoute, et les commanditaires devaient recevoir de actions de la Société minière Septentrion. Or, cette dernière n'a pu satisfaire les exigences de la Bourse de Montréal et n'a pu être inscrite à la cote, de sorte que les commanditaires, faute de marché secondaire, ne peuvent échanger leurs titres.

RADIO CROC
Samedi, de 11h à midi, à CKOI
Après les pluies acides, voici les gags acides de RADIO-CROC.

L'EXPÉRIENCE DANS LE SERVICE DE FRET



... à votre portée!

Canadien Air Cargo, c'est le nom du nouveau service de fret aérien qui compte dans ses rangs l'équipe la plus expérimentée au pays.

Depuis plusieurs décennies, ces professionnels se sont forgés une réputation d'experts en fret aérien, au Canada et partout dans le monde. Quel que soit leur poste, ils sont fermement engagés à vous offrir un service de grande qualité, et même à aller au-devant de vos attentes... pour satisfaire vos moindres exigences. Vous pouvez compter sur Canadien Air Cargo pour tous vos besoins de fret aérien, qu'il s'agisse d'enveloppes, de cargaisons surdimensionnées, ou encore de marchandises nécessitant un soin particulier.

Canadien Air Cargo

...AUX QUATRE COINS DU MONDE!

Lignes aériennes Canadien International

L'expérience du personnel et la qualité du service sont des atouts sur lesquels vous pouvez réellement compter et qui font de Canadien Air Cargo le seul service de fret aérien dont vous ayez réellement besoin. Que ce soit pour livrer vos marchandises de l'autre côté de la rue ou aux quatre coins du monde.

Pour tout savoir sur Canadien Air Cargo

À Montréal, composez le 364-7890. Ou faites-nous parvenir votre carte d'affaires, accompagnée du coupon ci-dessous, pour recevoir notre brochure "Tout sur le fret aérien".

Expédiez à Canadien Air Cargo, Cargo Marketing,
2800, 700 - 2nd Street S.W., Calgary, Alberta T2P 2W2.

Nom: _____ Ville: _____
Entreprise: _____ Province: _____
Titre: _____ Code Postal: _____
Adresse: _____

A-8

LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE **SAAB** DU CANADA:
AUTOMOBILES ROBERT BARRELL vous présente
La toute nouvelle **SAAB** 900 SE Turbo Cabriolet



11355, CÔTE-DE-LIESSE, DORVAL (près de la 55e Avenue) 631-4387

C 6

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 13 AVRIL 1988

MONTRÉAL

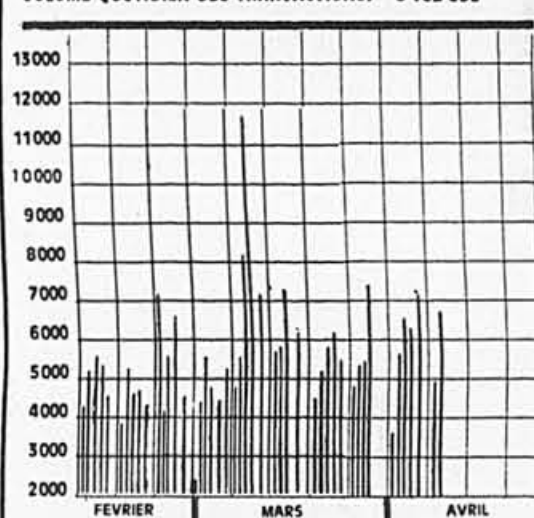
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1682,16
Fermeture: 1681,84
Bas: 1680,97

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 6 782 000

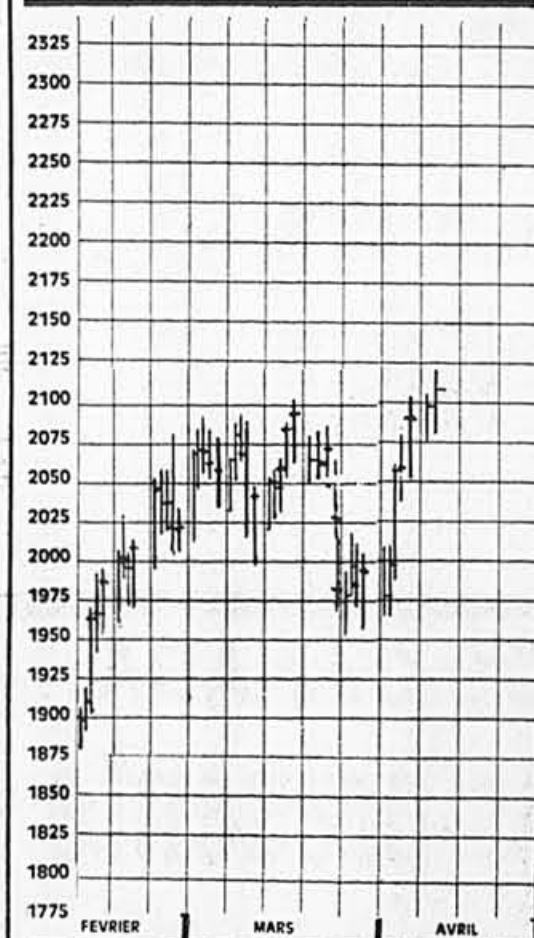


NEW YORK

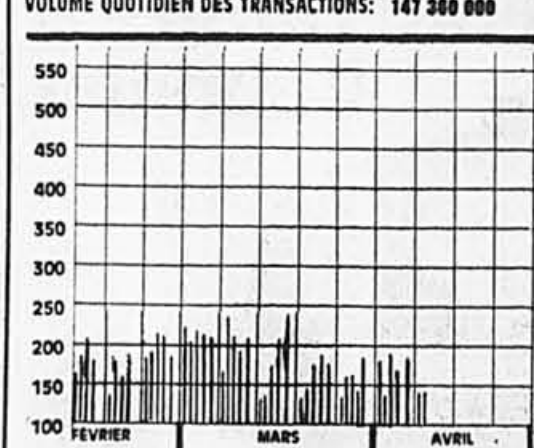
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 2120,69
Fermeture: 2110,08
Bas: 2085,38

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 147 300 000



INDICE DE NEW YORK

COMPOSÉ 153,19
INDUSTRIELLES 186,96
TRANSPORTS 137,92
SERVICES PUBLICS 71,16
FINANCE 125,07

INDICES DE MONTRÉAL

MARCHÉ CANADIEN (XXM) 1681,54 +11,16
MARCHÉ BANCAIRE (XXB) 1389,49 +1,34
MINES/MÉTAL (XXM) 1608,66 +4,91
HYDRO CARB. (XXC) 1610,20 +38,09
PROD. FORESTIERS (XXF) 3013,35 +4,16
BIENS D'EQUIP. (XXI) 1589,16
SERV. PUBLICS (XXU) 1501,62 +13,56

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; + = actions non votantes; - = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Ventes	Hautes	Basses	Ferm.	Net	Ventes	Hautes	Basses	Ferm.	Net	Ventes	Hautes	Basses	Ferm.	Net			
A/B																	
ACAD	3200	100	95	95	-	ACAD	3200	100	95	95	-	ACAD	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-
ADP	3200	100	95	95	-	ADP	3200	100	95	95	-	ADP					

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

[illegible]

C Enr w	8	Grd Cap	\$6 1/4	6 3/4	PHH	\$39 1/4	40	Wsn 6 p	\$78
C Fl B	310	Gr CA f	\$6	6 1/2	PNR A	65	74	Wire A f	41

C Fnd p \$12 ⁴	Blvn A 1 55 6	PNR B 60 65	Whl PA \$74 ⁴ 25
CIBC 3 \$97 97 ²	Glvn w 25 75	P Csr A 100 105	Wshr E 21 25

[illegible]

Blk	Gregor	22150	35	27	27	-3	Ont	Queb	14	\$175	150	19
Bridg		121500	80	75	80		RMAC	Corp	1000	125	125	12

Britoil	6975	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	Pac Viking	15500	30	25	30	+	
CMP O G	900	\$51	49	51	+1	Pelanco	9500	61	58	58	-

CMF P	200	435	58	58	Petrolac	11650	200	200	43
Canm	200	43	58	58	Plastic E	16530	230	230	27
Canterra E	307797	250	215	220	-35	Porcupine	500	40	40
Cesland	30000	10	10	10		Premix L	500	160	120
Clark Ph	23000	80	85	+5		Primal	2000	250	270
Clare	1000	70	70			Pumice Gp	2000	110	115
Comex C	14000	20	20	20		Rols Rvc	2000	255	255
Contact I	20100	120	100	+20		Riv Aerox	49000	16	24
Covington	24000	135	140	-5		Sagm w	15150	177	173
Crozier	16000	75	75			Seaway Bas	2000	68	68
Deicorp F	333	120	120	+5		S Amer G	2000	68	65
Deomyl	87000	195	195			Starting T	114	227	273
Degussa	2000	40	40	-5		T.C. Prod	2000	165	155
Elect Res	2000	23	23	-1		Tarzan Dig	23000	165	160
Elmers Lqd	8125	295	275	+20	+5	Teco Mm	30000	50	40
Exals Ind	117000	415	325	400		Texsyn I	300	485	485
Exxon	24000	85	85			Ti 5000	54000	24	24
Florentine	4500	75	75			Tiwanex	2000	55	50
Gl Earth	4000	25	25			Urbana	7000	59	55
Goldco As	10000	40	40			Uniflow	1500	30	30
Harbison	4500	55	55			Yellow pic	2000	68	68
I Horizon E	12	3200	3200	3200		Yelores	2000	43	43
Laser F	1000	250	250			Total Volume	4,311,028		

(PC) — Cours des denrées trans-

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39-92; \$5.102; 40-93; \$5.102; prix du gros au détail: \$5.678.

Fromage cheddar au kilo, tête catégorie, blanc: \$5.176; tête cat., coloré: \$5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écaillé en poudre, pulvérisé: \$3.015 le kg; pour bétail: \$1.373 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: \$2.480 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: \$0.649; pour bétail: \$0.619 le kg.

Oeufs: prix de gros au détail à Montréal, en carton de 12, A-extra-gros: \$1.293; A-gros: \$1.273; A-moyens: \$1.163; A-petits: \$0.825.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-extra-gros: \$0.96; A-gros: \$0.96; A-moyens: \$0.85; A-petits: \$0.49.

Prix payés aux producteurs

\$0.88; A-petits: \$0.54.

Pommes de terre: prix de vente, Canada no 1, livres à Montréal ou à Québec par camion: Québec: \$0.90 le sac de 10 lb; \$1.75 le sac de 25 lb; \$3.50 le sac de 50 lb; Québec: livres: \$0.95 le sac de 10 lb; \$1.85 le sac de 20 lb; \$4.25 le sac de 50 lb; Ile-du-Prince-Édouard: livres: \$0.94 le sac de 10 lb; \$1.82 le sac de 20 lb; \$3.75 le sac de 50 lb.

Prix du grossiste au détail au marché de Montréal: Québec: livres: \$0.98 le sac de 10 lb; \$1.70-2.25 le sac de 20 lb; \$4.75-5.00 le sac de 50 lb; Québec, livres: \$1.18 le sac de 10 lb; \$2.30 le sac de 20 lb; \$5.60 le sac de 50 lb; Ile-du-Prince-Édouard, livres: \$1.07-1.21 le sac de 10 lb; \$2.00-2.50 le sac de 20 lb; \$4.25-5.00 le sac de 50 lb; Nouveau Brunswick, grosses: \$5.35 le sac de 50 lb.

LA COMPAGNIE DE CAUTIONNEMENT ALTA



Julie Bédard

Pierre Brodeur

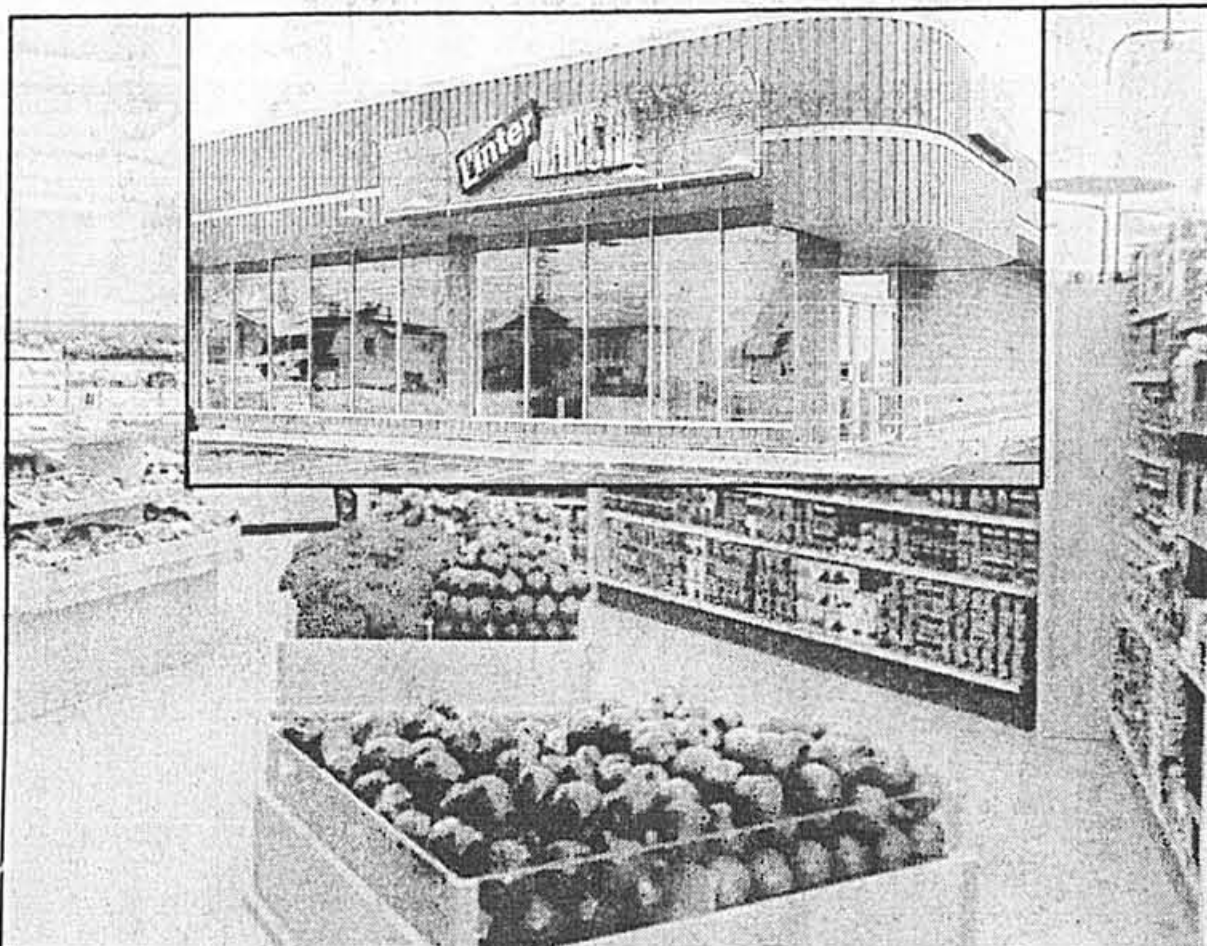
Jean Joyal

Alain Messier

La Compagnie de Cautionnement Alta a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes:

Julie Bédard Vice-présidente adjointe
Pierre Brodeur Vice-président adjoint
Jean Joyal Vice-président adjoint
Alain Messier Vice-président adjoint

La Compagnie de Cautionnement Alta est un des leaders de l'industrie de l'assurance Caution au Canada. Ces nominations reflètent nos plans de développement et d'expansion continus avec l'appui des courtiers d'assurances au Québec et à travers le Canada.



Provigo Distribution lance une nouvelle enseigne: L'Intermarché

Provigo Distribution inaugurerait lundi cinq marchés d'alimentation avec une nouvelle enseigne: L'Intermarché. Le concept se caractérise par l'abondance de produits frais déjà dans les supermarchés, offerts dans une ambiance de marché de quartier. En fait, on veut jumeler les avantages de l'épicerie de quartier à ceux du supermarché. Les nouveaux Intermarchés ont été ouverts rue Beaubien à Montréal, ainsi qu'à Daveluyville, Jonquière, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Georges-Ouest. Dans les semaines qui viennent, trois autres seront ouverts, à Varennes, Louiseville et Notre-Dame-des-Laurentides. D'ici à un an, il y en aura 60 au Québec.

Le président des Coopérants dénonce à son tour le projet de loi fédéral sur les fiducies

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

■ Le président du Groupe Coopérants, Pierre Schooner, s'est livré hier à une dénonciation en règle de l'avant-projet de loi fédéral sur les fiducies et a appelé la communauté d'affaires québécoise à faire front commun contre Ottawa dans ce dossier.

«L'attitude d'Ottawa dans ce domaine est susceptible de mettre le feu aux poudres, de créer des tensions et d'amorcer un jeu de représailles très dangereux pour la santé et l'équilibre de nos institutions financières», a déclaré M. Schooner qui était l'invité du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Montréal.

La sortie de M. Schooner survient dans la foulée de celles faites par Claude Castonguay du Groupe La Laurentienne et Claude Bédard du Mouvement Desjardins qui prenaient récemment à partie l'avant-projet de loi fédéral sur les fiducies. Aux yeux de certains observateurs, la concertation dans les milieux financiers québécois autour de cette question commence à ressembler à la levée de boucliers qu'avait suscitée au Québec le projet de loi fédéral S-31 qui, au début des années 1980, cherchait à empêcher la Caisse de dépôt et placement de prendre une position de contrôle dans le Canadien Pacifique.

Quoi qu'il en soit, M. Schooner a estimé que l'avant-projet de loi fédéral menace «de créer de nouvelles tensions et de nouveaux mouvements d'artillerie. Et cette fois, c'est l'artillerie lourde qui va sortir».

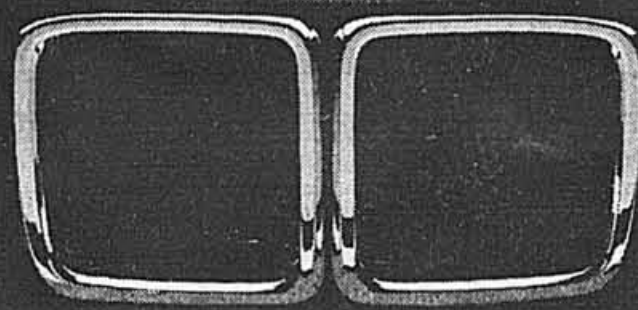
Pour l'essentiel, affirme le président des Coopérants, une société d'assurances à charte québécoise dont l'actif dépasse le cap du \$1,5 milliard, l'avant-projet fédéral «s'aventure dans une foule de domaines de compétence provinciale» et, en excluant les liens commerciaux, risque de paralyser les institutions financières québécoises.

Selon M. Schooner, la mise en oeuvre d'un tel projet de loi aurait des effets néfastes sur des groupes comme Imasco, le Mouvement Desjardins ou encore Power Corporation qui regroupent sous le même toit des institutions financières et des entreprises industrielles. Or, dans la perspective fédérale, de tels liens commer-

ciaux seraient interdits. Les institutions financières québécoises font valoir que les grands groupes financiers internationaux, avec lesquels elles seront de plus en plus appelées à compétitionner, ont souvent des relations étroites avec des entreprises industrielles et commerciales qui leur ont justement permis d'accélérer leur croissance.

Ce point de vue sur les liens commerciaux est d'ailleurs partagé par le gouvernement du Québec qui, dans son projet de réforme, disait favoriser la constitution de groupes financiers québécois importants et autorisait l'existence de relations formelles entre institutions et entreprises.

NOUS LAISSONS PARTIR NOS MEILLEURS VENDEURS.



Ils sont demeurés avec nous pendant un an. Ce sont nos véhicules de démonstration BMW 325 1987. Ils sont demeurés en parfait état, car ils représentent l'expérience

ultime au volant. Nous sommes maintenant en 1988 et nous n'avons plus besoin de leurs services. Peut-être auriez-vous quelque chose à leur offrir?

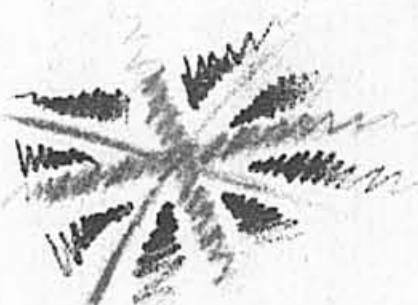
1987	325eA	no de stock 17466, aut., 4 portes	roues en alliage, système Super Sound	10 150 km	26 995 \$
1987	325eA	no de stock 14902, aut., 4 portes	roues en alliage.	2050 km	26 700 \$
1987	325e	no de stock 17744, aut., 4 portes	roues en alliage.	10 375 km	24 995 \$
1987	325i	no de stock 16053, 4 portes	noir/argent,	9 578 km	30 975 \$
1987	535i	no de stock 10170, 4 portes	sièges sport, noir/diamant	6 320 km	40 923 \$

Les prix ne comprennent pas la taxe, ni les frais de transport, d'immatriculation et de préparation par le concessionnaire. La disponibilité est limitée.



BMW CANBEC
 5055, rue Paré
 1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.
TÉL.: 731-7871

RADIO GROC
 Samedi, de 11h à midi, à CKOI.
 Cette annonce est déductible d'impôts.



Si la ligne aérienne pour affaires que vous empruntez vers la Grande-Bretagne est une habitude et non un choix, alors nous vous invitons à étudier les 3 raisons suivantes en faveur de Wardair:

Horaire. Service. Valeur.

Wardair Canada

Le meilleur horaire. L'horaire-été de Wardair vers la Grande-Bretagne est le meilleur à date pour les voyageurs pour affaires. Et de plus, nous vous offrons le meilleur choix. Optez pour un de nos quatre vols sans escale par semaine entre Montréal (Mirabel) et Londres.

Service superbe. Vous pouvez vous détendre ou travailler en tout confort à bord de nos gros-porteurs tout en profitant d'un service courtois et attentif. La Classe Affaires Wardair offre un service et un confort de qualité encore plus grands.

L'aéroport de Londres (Gatwick) offre aux voyageurs un service efficace et des correspondances pratiques vers les principaux centres d'affaires internationaux.

Super valeur. Les tarifs de la Classe Affaires Wardair sont au moins 15 % plus bas que ceux de nos concurrents et nous nous engageons à continuer d'offrir ces prix avantageux. Wardair offre aussi un tarif exclusif – jusqu'à 50 % d'économies sur les tarifs de nos concurrents – aux passagers en Classe Affaires Wardair qui achètent un billet aller-retour et qui réservent 14 jours à l'avance.

Cette super valeur est aussi très appréciable en classe économique Wardair où les passagers pour affaires font l'objet d'un service de qualité supérieure à des tarifs concurrentiels.

Le choix est vôtre. Changez vos habitudes – optez pour un horaire pratique, un service de qualité et une super valeur lors de votre prochain voyage pour affaires vers la Grande-Bretagne. Choisissez Wardair.

Appelez Wardair pour obtenir votre exemplaire du nouvel horaire Wardair ou consultez votre agent de voyages.

